



COMMISSION FEMININES

Réunion du Mardi 2 Janvier 2024

Procès-verbal n ° 636

Présents : ; Jacques Issartel, Diane Applanat,

Excusé : Gérard Bouat; Lucie Mathieu, Laurie Strappazon, Thierry Truwant Elodie Diasparra

LORS DES RENCONTRES DE COUPE OU DE CHAMPIONNAT LE PORT DES BOUCLES D'OREILLES ET DES PIERCINGS MEME STRAPPEES EST **STRICTEMENT INTERDIT DE MEME QUE LE PORT D'UN COUVRE CHEF** (circulaire 4.02 juillet 2014)

Tout manquement relatif à la circulaire ci-dessus pourra faire l'objet de réserves par le club adverse ou un officiel (respect de l'article des règlements généraux FFF portant sur la tenue des joueuses et joueurs) ; ces réserves seront traitées par la commission des règlements

Seul sera autorisé le maintien des cheveux par un dispositif qui ne soit pas dangereux ni pour la joueuse, ni pour ses partenaires ou adversaires Tout manquement constaté sur l'application de cet article sera traité par la commission de discipline

La commission Féminines vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2024, que la sportivité et la convivialité soit la règle et que le respect entre les équipes soit le garant du développement du foot féminin.

Courriers :

RAPPEL des heures officielles art.33 des règlements généraux du district de l'Isère

Pour la saison 2023-2024, il n'y aura aucune modification d'horaires dans la **PERIODE ROUGE**.

RAPPEL : tout mail envoyé à la sportive ne sera pas traité.

F M I

Pour tout problème avec la F M I, contacter Marc Mallet **06 52 97 94 37**

RAPPEL REGLEMENT FOOT A 8

Les terrains doivent être délimités soit par des piquets, soit par des cônes

Le hors-jeu se signale à la ligne médiane

Le public doit être derrière la main courante, seuls sont autorisés à pénétrer sur le terrain, les personnes inscrites sur la F M I.

Les éducateurs/ éducatrices ainsi que les remplaçantes sur le banc doivent se positionner du côté de la cage a 11 et non au centre du terrain.

Le nombre de remplaçantes pour un match à 8 sont au nombre de 4 maximum.

JOURNEE DE LA FEMME

Se déroulera à Sassenage le dimanche 10 Mars le matin.

Les inscriptions se feront via GOOGLE FORM

Les Clubs sont priés de nous faire parvenir la liste des bénévoles féminines qu'ils souhaitent honorer.

FUTSAL

La commission futsal organise une **coupe Futsal en seniors Féminines**

Samedi 13 Janvier après-midi à La Mure

Où

Le dimanche 14 Janvier après-midi à Oyeu

Plateaux U10/ U11 :

Le samedi 13 Janvier le matin à la Mure

Où

Le dimanche 14 janvier matin à Oyeu

Inscriptions avant le 15 Décembre auprès de la COMMISSION FEMININE

COUPE

A11 : Tour de cadrage le 17 décembre

1/8^e : le 3 Mars

1/4^e : le 30 Mars

1/2^e : 19 Mai

Finale le 2 Juin

A8 : Tour de cadrage le 3 Mars

1/4^e : le 30 Mars

1/2^e : 8 Mai

Finale le 2 Juin

U18F: 1/4^e : le 29 Mars

1/2^e : 7 Mai

Finale le 1 Juin

A15F : 1/8^e : 17 Février

1/4^e : le 29 Mars

1/2^e : 7 Mai

Finale le 1 Juin

FESTIVAL U13F

Inscription auprès de la **commission féminine** avant le **8 Janvier**

1^e tour le 27 Janvier

Selon le nombre d'équipes, un 2^e tour aura lieu le 3 Mars

Finale Samedi 6 avril- lieu à définir

Sont engagés : VALLEE DE L'HIEU, EYBENS, VEZERONCE HUERT, G F 38, ST QUENTIN FALLAVIER, BOURGOIN, GT NIVOLAS T S C, G UC, MOIRANS, ECHIROLLES 1 et 2, FC SUD ISERE.CROLLES, FOOT FEMININ NORD ISERE, 2 ROCHERS

En attente de confirmation par mail : F C 2A, BIEVRE FEMININ

U10F

Ceux qui sont intéressés et qui n'ont pas participé aux premiers plateaux peuvent envoyer leurs demandes à la commission féminine

TOUTES FOOT

Les actions des clubs au cours de la saison sont valorisées par la fédération

Pour avoir le dossiers : [Toutes foot \(fff.fr\)](http://toutesfoot.fff.fr)

Jacques Issartel / Président

06 34 87 23 55